

# LE GARD



**Denis BOUAD**

Président du Conseil  
départemental du Gard

Nîmes

Le

09 JUL. 2015

Objet : mise à disposition des gardois d'une plate-forme indépendante de comparaison des primes de Certificats d'Economie d'Énergie (CEE).

Madame, Monsieur

Le Conseil départemental du Gard est engagé dans une démarche de Plan Climat Énergie Territorial (PCET) depuis décembre 2012, qui a pour but de maîtriser ses émissions de gaz à effet de serre et de prévenir les effets du réchauffement climatique.

A ce titre, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments est un enjeu fort pour répondre aux objectifs du PCET mais aussi aux exigences réglementaires à venir du projet de Loi de transition énergétique pour une croissance verte.

Afin de favoriser la réalisation de travaux pour améliorer la performance énergétique des bâtiments, le Département du Gard a souhaité mettre à disposition un outil accessible à tous permettant de valoriser les certificats d'économie d'énergie (CEE) générés par des travaux d'économie d'énergie.

L'outil se matérialise sous la forme d'une plate-forme internet de comparaison des primes (<http://cee.gard.fr>) qui permet de détecter rapidement la liste des travaux éligibles aux dispositifs des CEE, de calculer et comparer en toute neutralité les offres de primes, tout en bénéficiant d'un accompagnement technique pendant toute la durée du projet.

La plate-forme ainsi mise à disposition s'adresse à l'ensemble des gardois éligibles (collectivités territoriales, particuliers, copropriétaires, entreprises, bailleurs) pour lesquels il convient de relayer l'information. Je compte ainsi sur vous pour faire connaître l'outil et informer les services concernés.

Mes services restent à votre disposition pour toutes questions relatives au dispositif des CEE et au fonctionnement de la plate-forme internet (<http://cee.gard.fr>).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,



Denis BOUAD